



CONVOCACTION

Date : 5 mai 2023

Affichée le : 5 mai 2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 26

Votants : 32

Pouvoirs : 6

Absent : 1

LISTE DES DELIBERATIONS

Affichée et mise en ligne le :

19 mai 2023

DELIBERATION MISE EN LIGNE SUR

LE SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi douze mai à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents : Mme Julita SALBERT – M. Michel VRAY – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Joël MOREAU – Mme Agnès TELLIER – M. Bruno DION – Mme Aurélie PROCOPPE – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Jean-Dominique GILLIS – M. Alphonse PAGNON – M. Gérard BRUNEL – Mme Annie PARAGE – M. François DELAIS – Mme Nathalie GEORGE-GOURET – Mme Virginie GRANTE – M. Loïc LEBALLEUR – Mme Cécile PIGNOL – M. Michel GINOUX – Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC – M. Rodolphe MIET – Mme Sophie ALEXANDRE-CARBON – M. Julien DOLFI – Mme Sophie GUILHAUME – Mme Carine PELEGRIN – M. Edwin LEGRIS .

Absents représentés

M. Morgan TOUBOUL.....Pouvoir à M. Joël MOREAU

Mme Sylvie BRIERE.....Pouvoir à M. Aurélie PROCOPPE

Mme Carole BOULANGER.....Pouvoir à Mme Claudine MORVAN LE BREC'H

M. Thierry MALHERBE.....Pouvoir à M. Rodolphe MIET

Mme Gaëlle DEMARS.....Pouvoir à Mme Julita SALBERT

Mme Claudine MULLER.....Pouvoir à Mme Carine PELEGRIN

Absent

M. François RAMPON

Secrétaire de séance : Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2023-05-01

Rapport n° 1 - Décisions du Maire n°38-2023 à n°59-2023.

Le Conseil Municipal,

- **prend acte** des décisions n°38-2023 à n°59-2023 prises par le Maire en vertu des délégations consenties par le Conseil Municipal.

Délibération : n° 2023-05-02

Rapport n° 2 – Décision modificative n°1 au budget de la Ville.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 29 voix pour et 3 abstentions,

- **approuve** la Décision Modificative de l'exercice 2023 de la Ville.

Celle-ci s'élève à la somme 15 070,00 €, tant en dépenses qu'en recettes, répartie comme suit :

Section d'Investissement :

Dépenses et Recettes = - 15 070,00 €

Section de fonctionnement :

Dépenses et Recettes = 0,00 €

Délibération : n° 2023-05-03

Rapport n° 3 – Modification du tableau des emplois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 29 voix pour et 3 abstentions,

- **adopte** les transformations et créations mentionnées ci-dessus et **apporte** les modifications au tableau des emplois.
- **dit** que les crédits budgétaires nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, au chapitre concerné.

Délibération : n° 2023-05-04

Rapport n° 4 – Choix du concessionnaire de la concession de service public portant sur la gestion et l'exploitation du marché forain et autorisation de signer le contrat de concession.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 29 voix pour et 3 contre,

- **approuve** le choix du concessionnaire, l'Entreprise SOMAREP, et ainsi l'attribution du contrat de concession de service public relatif à la gestion et l'exploitation du marché forain de la Ville.
- **approuve** les termes du contrat de concession de service public à intervenir, ainsi que ses annexes.
- **autorise** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer le contrat de concession de service public ainsi que tout document y afférent.

Délibération : n° 2023-05-05

Rapport n° 5 – Modification du règlement de fonctionnement des EAJE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 29 voix pour et 3 abstentions,

- **accepte** les modifications du règlement de fonctionnement des EAJE.

Délibération : n° 2023-05-06

Rapport n° 6 – Projet d'établissement du Multi-Accueil Béatrice Mallet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 29 voix pour et 3 abstentions,

- **approuve** le projet d'établissement du multi-accueil.

Délibération : n° 2023-05-07

Rapport n° 7 – Convention de partenariat pour la mise en œuvre de travaux sur l'étang des Trois sources en forêt domaniale de L'Isle-Adam.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** les termes de la convention de partenariat pour la mise en œuvre de travaux sur l'étang des trois sources en forêt domaniale de L'Isle-Adam, prévoyant la participation financière de la commune de L'Isle-Adam.
- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention de partenariat avec l'Office National des forêts.

Délibération : n° 2023-05-08

Rapport n° 8 – Tarifs des prestations du service enfance 2023-2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 29 voix pour et 3 contre,

- **approuve** les tarifs ci-annexés.
- **dit** que cette tarification entrera en vigueur au 1^{er} septembre 2023.

Délibération : n° 2023-05-09

Rapport n° 9 – Acceptation d’un don d’œuvres pour le musée d’art et d’histoire Louis Senlecq.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- **accepte** le don de Madame Claire Illouz.
- **inscrit** ces pièces à l’inventaire de la Ville et à celui du musée.

Délibération : n° 2023-05-10

Rapport n° 10 – Inscription à l’inventaire de la ville d’œuvres de Joseph Le Guluche et de Louis Renet-Tener.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité,

- **inscrit** ces pièces à l’inventaire de la Ville et à celui du musée.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.



Le Maire,


Sébastien PONIATOWSKI

Le secrétaire de séance


Julita SALBERT